

Le plan d'actions en faveur du Gypaète barbu dans les Alpes françaises

Opérateur technique PNA :

LPO

Coordinateur technique PA Alpes françaises :

Asters

Partenaires techniques :

Asters, PN Vanoise, Ecrins, Mercantour, PNR Vercors

Niveau de priorité	ACTIONS		Echelle d'action
National			
VOLET PROTECTION			
Objectif 1: Préserver, restaurer et améliorer l'habitat			
1	Action 1.1 Diminuer les perturbations anthropiques au niveau des ZSM	Mise en œuvre de mesures de gestion et protection <u>réglementaires</u> sur les ZSM	Nationale et Alpes françaises
			Départementale
		Développer des accords <u>contractuels</u> avec usagers et socioprofessionnels	Nationale
			Départementale
2	Action 1.2 Réduire la détérioration de l'habitat	Limiter l'ouverture des pistes en montagne et/ou en limiter la circulation	Départementale
		Limiter l'implantation des axes de transport et des infrastructures à vocation énergétique	Régionale RA et PACA ???
		Intégrer les mesures de préservation des ZSM dans les plans de pratique des sports de nature	Départementale
		Mettre en place des mesures de gestion/protection sur les sites Natura 2000 compatibles avec la présence de Gypaète barb	Départementale
1	Action 1.3 Améliorer la capacité trophique dans l'aire de répartition	Suivre l'évolution de la disponibilité alimentaire pour le Gypaète barbu (via évolution effectifs de populations Ongulés sauvages et domestiques)	Alpes françaises
			Départementale
		Maintien pastoralisme extensif en liaison avec politique équarissage (mise en œuvre de contrats avec éleveurs pour équarissage naturel sur Natura 2000)	Nationale
			Départementale
Objectif 2: Réduire les facteurs de mortalité anthropiques			
1	Action 2.1 Limiter l'impact des câbles électriques et des remontées mécaniques	Poursuite et mise à jour de l'inventaire	Départementale
			Nationale
		Mise au point du matériel de visualisation	Alpes françaises
			Nationale
		Concertation et insertion de préconisations dans les procédures administratives de labellisation et autorisation ouvrages	Alpes françaises
			Départementale
		Mise en place visualisation	Départementale
	Valoriser et évaluer la démarche	Nationale/Alpes fr/Départementale	
1	Action 2.2 Prévenir les risques de tir	Sensibiliser et associer les chasseurs pour éviter accidents et erreurs d'identification	Départementale
		Sensibiliser et associer les éleveurs pour éviter destruction indirecte (mauvaise acceptabilité vautours et grands prédateurs)	Départementale
		Renforcer les actions de police dans la lutte contre le tir d'espèces protégées (action régalienn)	Départementale

1	Action 2.3 Réduire les risques d'empoisonnement et d'intoxication	Mettre en place la veille toxicologique: Sensibiliser les réseaux d'observateurs à la collecte des cadavres des espèces sentinelles / analyse de cadavres de grands rapaces	Départementale
		Garantir la comptabilité de l'usage des produits phytosanitaires et de la sensibilité du Gypaète / Saisir les décideurs et les commissions d'homologation des toxiques	Nationale
		Informers les administrations (DDT, DDSV) du problèmes des traitements vétérinaires anti-parasitaires et promouvoir l'utilisation de produits moins toxiques	Nationale
		Former les agents aux techniques d'investigation pour la recherche des actes de malveillance	
Objectif 3: Etendre l'aire de distribution et faciliter les échanges d'individus entre les noyaux de population			
2	Action 3.1 Définir d'éventuels sites de réintroduction en soutien à la recolonisation naturelle	Etude de faisabilité du corridor Alpes/Pyrénées (Vercors) et mise en place du renforcement et suivis des oiseaux réintroduits	Alpes françaises
2	Action 3.2 Péréniser le fonctionnement du centre d'élevage dans le cadre des actions de réintroduction	Organiser une réflexion pour la poursuite du centre	Europe
		Assurer le fonctionnement du centre	Alpes françaises et international
Objectif 4: Favoriser la prise en compte du plan dans les politiques publiques			
2	Action 4.1 Insérer les recommandations du plan dans les politiques publiques	Partage du diagnostic et responsabilisation (information organismes publics et privés, communes et comm comm concernées par ZSM, implication collectivités terr dans Copil)	Nationale
			Alpes françaises
			Départementale
		Complémentarité des financements publics (contrats Objectifs Etat/Région)	Alpes françaises
		Rédaction d'un cahier des charges technique pour la cohérence des aménagements, activités et mesures de gestion avec le maintien de l'espèce sur les sites sensibles et intégration aux instances locales de concertation ou de décisions concernant les territoires ou les pratiques sportives, pastorales, forestières, cynégétiques,... (SDGC, CDS, Natura 2000,...)	Nationale
		Réalisation et diffusion d'une plaquette de présentation du PNA	Départementale
			Nationale
			Alpes françaises
1	Action 4.2 Développer ou favoriser la prise de mesures réglementaires et/ou contractuelles pour préserver les sites de reproduction sensibles	Catalogue d'actions et de mesures contractuelles et réglementaires	
		Aide technique à l'utilisation et mise en place de ces actions et mesures	
VOLET ETUDE			
Objectif 5: Favoriser le suivi et le relâcher des oiseaux blessés			
2	Action 5.1 Définir les conditions administratives et techniques du suivi et du relâcher des oiseaux blessés	Définir un réseau d'intervenants qualifiés et leurs rôles/responsabilités	Alpes françaises
		Définir la liste des autorisations nécessaires	Nationale
		Assurer le suivi des oiseaux relâchés	Départementale
Objectif 6: Améliorer la connaissance			
		Suivi de la reproduction et de la perturbation	

1	Action 6.1 Suivre et surveiller la population	Suivi de l'occupation de nouveaux territoires	Départementale
		Effectifs et structure de la population (nb individus et répartition par classe d'âge)	
1	Action 6.2 Actualiser et cartographier les Zones de Sensibilité Majeure	Centraliser les ZSM	Alpes françaises
		Cartographier et mettre à jour les ZSM	Départementale
2	Action 6.3 Mieux comprendre l'écologie de l'espèce	Analyser les données (répartition, densité, effectif, structure d'âge, structure sociale, paramètres de la reproduction, ressources alimentaires...), Evaluer le taux de survie, dispersion, philopatrie, utilisation de l'espace	Alpes
2	Action 6.4 Développer d'autres programmes d'études	Etude génétique	Alpes françaises
VOLET COMMUNICATION ET ANIMATION DU PLAN			
Objectif 7: Favoriser l'acceptation locale			
2	Action 7.1 Sensibiliser les publics	Pool minimum d'outil de communication au niveau national pour porté à connaissance du plan (site Internet Gypaète LPO, banques d'images, méthodes évaluation, plaquette plan action 4.1)	Nationale
		Renforcer et harmoniser la communication à l'échelle de chaque massif et à l'échelle nationale (identité visuelle graphique, synergies avec les autres programmes ou plans de restauration rapaces)	Nationale
		Développer des actions de communication en direction des publics cibles, dont des outils/actions communes sur les Alpes françaises	Alpes françaises
			Alpes françaises
			Départementale
			Valoriser les initiatives de préservation (des territoires)
3	Action 7.2 S'insérer dans le champ de l'éducation et de la formation	Poursuivre l'effort d'éducation à l'environnement montagnard	Départementale
		Poursuivre la formation des usagers et professionnels de la montagne	Départementale
Objectif 8: Coordonner les actions et favoriser la coopération			
2	Action 8.1 Diffuser les connaissances et animer les réseaux nationaux	Sites Internet (Gypaète LPO et Asters)	Nationale
			Alpes françaises
		Bulletins d'informations (Gypaète Info, Plume du Gypaète)	Nationale
			Alpes françaises
	Stages de formation (rapaces)		
	Rencontre annuelle (CoPil)	Nationale	
		Alpes françaises	
1	Action 8.2 Coopérer aux programmes de conservation internationaux	Collaboration alpine	Alpes
		Participation aux rencontres annuelles de la VCF	Alpes
1	Action 8.3 Bilan du plan et évaluations	Bilans techniques et financiers annuels	Nationale et Alpes françaises
		Evaluation mi- parcours	
		Evaluation finale	